



## Conditions Générales de Ventas

### 1. Préambule

SAS HORUS FORMATION propose des stages sur catalogue réalisés dans vos locaux ou dans ses locaux mis à disposition. SAS HORUS FORMATION propose également des formations « intra » réalisées sur mesure pour le compte d'une structure. La souscription du formulaire d'inscription à SAS HORUS FORMATION entraîne l'acceptation sans réserve par le participant de l'ensemble des conditions décrites ci-après.

### 2. Conditions d'inscription

Tous les prix sont indiqués net de taxes. Tout stage ou cycle commencé est dû en entier. Les frais de participation comprennent la formation, le support pédagogique éventuel. Sauf indication contraire, les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation.

### 3. Conditions générales de vente

Le règlement du prix doit être effectué à l'inscription, comptant ou en plusieurs fois (échelonnement jusqu'à 3 mois maximum), à l'ordre de SAS HORUS FORMATION. Pour l'échelonnement en 3 fois, le règlement doit être total avant la fin de la formation. En cas de paiement par une OPCA, il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA dont vous dépendez. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que vous retournez signée à SAS HORUS FORMATION. En cas de prise en charge partielle par votre OPCA, la différence vous est directement facturée. Si l'accord de prise en charge de votre OPCA ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation peut éventuellement vous être facturée.

### 4. Modifications

La recherche de la bonne composition des groupes de participants peut nous amener à proposer des modifications de dates. Dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant pour le bon déroulement de la formation, SAS HORUS FORMATION se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter la formation. Par ailleurs, SAS HORUS FORMATION se réserve le droit de reporter la formation et de modifier le contenu de son propre programme si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

### 5. Cas d'empêchement

Pour le bon déroulement des formations, il est demandé aux participants de limiter les cas d'empêchement aux seuls cas de force majeure.

	ANNEXE	HF-INS-ANN-007-C
	<b>Conditions Générales de Vent</b>	
	Date : 08/05/2018	
		Page 2 sur 2

## 6. Conditions d'annulation

Jusqu'à 14 jours calendaires avant le début de chaque session, le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 40 euros TTC pour frais de dossier. SAS HORUS FORMATION se réserve le droit de facturer à titre d'indemnité forfaitaire :

- 100% du prix en cas d'annulation dans un délai inférieur ou égal à 5 jours calendaires avant le début de la formation.
- 50% du prix en cas d'annulation compris entre 6 et 14 jours calendaires avant le début de la formation.

Toute annulation par le participant doit être communiquée par écrit. Un accusé de réception sera adressé en retour.

## 7. Inscriptions

Pour favoriser un bon apprentissage en formation, l'effectif de nos stages est volontairement limité. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée.

## 8. Clause pénale

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le participant, son employeur ou le commanditaire de la formation de pénalités de retard fixées à 15% du montant TTC dû, par jour de retard. Ces pénalités sont dues de plein droit, sans mise en demeure préalable, du seul fait du non-respect de la date d'échéance par le débiteur.

## 9. Informatique et libertés

Les informations que vous communiquez lors de votre inscription permettent à SAS HORUS FORMATION de traiter votre demande de formation. Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en adressant un courrier à : SAS HORUS FORMATION – 1, rue Boole- 91240 SAINT-MICHEL-SUR-ORGE.

## 10. Dispositions diverses

Si certaines des dispositions des présentes conditions générales de vente étaient déclarées nulles ou inapplicables au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision définitive d'une juridiction compétente, elles seront alors réputées non écrites mais les autres dispositions n'en garderont pas moins toute leur force et leur portée.

## 11. Attribution de juridiction

Tout litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions sera de la compétence des tribunaux d'Evry, nonobstant la pluralité éventuelle de défendeurs ou l'appel en garantie. Le droit français est seul applicable.